

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 JUIN 1968 - 12e Circonscription des Hts-de-Seine

Pour barrer la route au candidat du pouvoir les démocrates s'uniront le 30 Juin

Electrices, Electeurs,

En obtenant 21.036 suffrages, Robert LEVOL est désigné par les électeurs pour être candidat unique de la gauche, de tous les démocrates, de tous les républicains opposés au régime gaulliste.

Ainsi, **DIMANCHE 30 JUIN**, le choix est clair, vous voterez et ferez voter pour le candidat de la démocratie, **Robert LEVOL.**

Dimanche dernier, 31.744 électeurs ont voté pour les formations de gauche, le candidat gaulliste n'obtient que 30.656 suffrages.

Dans notre circonscription, la politique gaulliste est condamnée et rejettée par 44.071 électrices et électeurs.

Au deuxième tour de scrutin, l'union doit se renforcer.

Les travailleurs manuels et intellectuels, les démocrates de la 12ème circonscription, rééliront leur député **Robert LEVOL.**

Les électrices et électeurs qui, en votant pour un des autres candidats, ont voulu condamner le régime actuel et sa néfaste politique, ne voudront pas se déjuger. Ils confirmeront leur vote en se prononçant pour **Robert LEVOL.**

De nombreux autres républicains qui n'ont pas s pris part au vote, le feront le 30 JUIN en votant **Robert LEVOL.**

Le chantage à la peur, utilisé abusivement par le pouvoir gaulliste, lui a permis de tromper de nombreux électeurs de toutes opinions et de rassembler toutes les voix de droite et d'extrême droite.

Cette poussée gaulliste et réactionnaire constitue un grave danger pour la démocratie.

Le pouvoir gaulliste et le grand patronat vont tenter de reprendre aux travailleurs ce qu'ils ont obtenu au cours de leur lutte.

Démocrates de CHATENAY-MALABRY, CHATILLON, CLAMART, FONTENAY-AUX-ROSES, PLESSIS-ROBINSON et SCEAUX, que vous soyez communistes, socialistes, autres républicains, croyants ou incroyants, votre intérêt est de réélire un député compétent et efficace, entièrement dévoué à votre cause, Maire du Plessis-Robinson depuis 1945, Conseiller Général de la Seine, de 1953 à 1967, député depuis 1967.

Le regroupement de toutes les forces attachées au progrès social et à la paix intérieure et extérieure, de toutes les voix républicaines opposées au pouvoir personnel, permettra de battre le candidat du pouvoir gaulliste et de réélire un député fidèle à ses engagements, qui contribuera à préparer les changements démocratiques auxquels aspire la majorité des Françaises et des Français.

POUR l'union de toutes les forces démocratiques progressistes et nationales

Votez massivement le 30 Juin pour

Robert LEVOL

Candidat d'Union de tous les Républicains

PRESENTE PAR LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
SOUTENU PAR LA F.G.D.S. (S.F.I.O. - CONVENTION DES INSTITUTIONS REPUBLICAINES - PARTI RADICAL), PAR LE P.S.U. ET PAR DE NOMBREUSES PERSONNALITES REPUBLICAINES DE TOUTES OPINIONS.

LA F.G.D.S. ET LE P.C.F.

« Invitent tous les démocrates, tous les républicains dans chaque circonscription à bloquer leurs suffrages le 30 juin prochain sur le candidat désigné afin de battre les candidats gaullistes ou leurs complices. »

De nombreuses personnalités et élus républicains vous appellent à voter pour Robert LEVOL.

LES SIX SECTIONS P.S.U. DE :

CHATENAY - MALABRY, CHATILLON, CLAMART, FONTENAY - AUX - ROSES, LE PLESSIS - ROBINSON, SCEAUX

Henri LECLERC et Michel PICARONNY invitent tous leurs électeurs à voter au deuxième tour pour ROBERT LEVOL, placé au premier tour en tête des candidats de gauche.

ADER, 17, rue Damesme - Paris.

VU, LE CANDIDAT